26me Année N° 6193 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Mercredi 22 Juin 1881

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois . . 13.50
» » Six mois . . 25.»
» » Un an . . 50.»
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois . . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 2f
Réclames : » . . . 50 c
Faits divers : » . . . 50 c
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal ; à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande Place ; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse) ; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A ROUBAIX, aux bureaux du journal.
A LILLE, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial* Grande Place (entrée par les débris Saint-Etienne).
A TOURCOING, rue d'Havré, 25.
A ARMENTIÈRES, rue de Lille.
A PARIS, aux bureaux de l'*Agence Havas*, Place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 21 JUIN 1881

BOURSE DE PARIS (Valeurs gouvernementales)	20 JUIN	21 JUIN
3 0/0	86 35 ./.	86 40 ./.
3 0/0 amortissable	88 70 ./.	88 40 ./.
Amortissable nouveau	87 35 ./.	87 35 ./.
4 1/2 0/0	114 75 ./.	114 00 ./.
Emprunts 5 0/0	119 25 ./.	119 30 ./.

Dépêche communiquée par MM. Noulez, Cannissié & Cie	20 JUIN	21 JUIN
3 0/0	86 50	86 47
3 0/0 amortissable	88 45	88 45
3 0/0 amortissable nouv.	87 45	87 42
5 0/0	119 55	119 57
Banque de France	5700 00	5700 00
Banque d'Escompte	872 00	875 00
» Hypothécaire	675 00	680 00
» de Paris	1340 00	1337 00
Foncier Algérien	725 00	730 00
Foncier de France	1775 00	1780 00
Mobilier	770 00	775 00
Générale	760 00	758 00
Union	1337 00	1348 00
Suez	1855 00	1850 00
Unifiée	385 00	386 00
Italien	94 05	94 35
Russe 1877	00 0/0	00 0/0
Landerbank	000 00	000 00
Banque ottomane	685 00	681 00
Chemins espagnols	797 00	000 00
Chemins autrichiens	807 00	803 00
Lombards	277 00	276 00
Nord d'Espagne	650 00	652 00
Saragosse	572 00	570 00
Panama	586 00	537 00

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Hâvre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 21 juin.

Ventes 1,000 b. Marché calme.

Liverpool, 21 juin.

Ventes 7,000 b. Marché inchangé.

New-York, 21 juin.

New-York, 11 1/16.
Recettes 5,000 b.
New-Orléans low middling 77 ./.
Savannah » » 79 ./.

BULLETIN DU JOUR

Quatre morts et dix-sept blessés, tel est le bilan de la journée de dimanche à Marseille, tel est le résultat des imprudentes fanfaronnades de quelques Italiens qui ne peuvent se faire à l'idée de voir la Tunisie leur échapper. Mais ce chiffre officiel des victimes (il a été donné par M. Constans à la tribune en réponse à une interpellation de M. Bouchet), serait inférieur à la réalité, s'il faut en croire une dépêche de l'*Agence Havas*, qui accuse huit morts et vingt-trois blessés ! Le ministre de l'intérieur a ajouté que des mesures avaient été prises pour éviter le retour de tels désordres, ce qui n'empêche pas l'*Agence Havas* de télégraphier encore qu'hier à midi des rixes s'étaient de nouveau produites, qu'il y avait eu plusieurs blessés, dont deux gendarmes.

Les renseignements qui nous parviennent sont trop confus et trop contradictoires pour qu'il soit permis de délimiter en ce moment les responsabilités. Il est évident que les premiers torts incombent à ces Italiens querelleurs et bravaches, dont les coups de couteau et les batailles ensanglantent les chantiers du Midi comme ceux du Nord.

Est-ce que M. Viette n'a pas signalé hier à la Chambre, à M. Constans, leur attitude provocante dans les chantiers du Doubs ? Mais, d'autre part, de quel nom appeler les individus de cette plèbe marseillaise qui se mettaient quarante pour frapper un Italien ? Et n'est-il pas permis de supposer qu'en d'autres temps, avec des fonctionnaires plus vigilants, on eût évité que ces collisions prissent une telle intensité ? Nous n'accusons personne ; il nous sera permis, toutefois, de constater que le *Télégraphe*, un journal républicain cependant, reproche à M. Poubelle, préfet des Bouches-du-Rhône, d'avoir manqué d'énergie et de prévoyance.

Samedi, ce n'était qu'une échauffourée sans importance ; qui oserait prévoir les conséquences des rixes de dimanche et de lundi ? Nous n'insisterons pas, nous noterons seulement avec la *Liberté*, la violence apportée par les feuilles italiennes dans l'appréciation des incidents dont Marseille a été le théâtre.

A la Chambre, il ont motivé, comme on l'a vu, quelques observations de MM. Bouchet et Viette. On a discuté ensuite le budget, et, après une vive passe d'armes entre M. Haentjens et M. Magnin, ministre des finances, la suite des débats a été remise à aujourd'hui. Le Sénat n'a pas tenu de séance publique, mais sa commission de la loi sur l'obligation de l'instruction publique a entendu M. Waddington, qui a proposé de substituer un amendement a celui que M. Lucien Brun a fait adopter en première lecture.

Après Cahors, Epinal, après M. Gambetta, M. Jules Ferry ! Et à Epinal, comme à Cahors, nous avons eu des discours échangés entre la poire et le fromage. Ils sont circonspects. M. le président du conseil a bien voulu nous apprendre que les prochaines élections seraient « *non seulement libres, mais qu'on n'y tolérerait rien qui puisse en faire suspecter l'immaculée pureté.* » Mais on sait ce que valent les paroles de ministre : eau bénite de cour, billets à La Châtre ! Il a ajouté : qu'elles seront *républicaines et républicaines modérées*, » et qu'elles ne se poseront ni «*sur le terrain de la révision de la Constitution, ni sur le terrain de la division.* » Tout cela est fort beau.

Mais si M. J. Ferry a précisé les points que les candidats républicains, nous allions écrire : officiels, n'auront pas à soulever, il ne nous dit pas quels sont ceux sur lesquels ils demanderont aux électeurs de se prononcer, ce qui permet de dire que l'on trouve tout dans le discours du président du conseil des ministres, sauf précisément ce que l'on s'attendait à y rencontrer.

A l'heure même où M. J. Ferry invoquait l'union du parti républicain, dans un discours tout aussi « diplomatique, » c'est la note du jour, paraît-il, M. Gambetta s'élevait contre les « *misérables querelles personnelles*, » au banquet que la tabletterie donnait à Saint-Mandé. Il y a bien par-ci par-là quelques phrases à double entente : — *Quand la peine n'a pas été compensée par le succès, on s'y remet avec plus d'ardeur.* — *Je touche là à un sujet que je veux réserver.* — *Mais je ne veux pas ouvrir une campagne avant l'heure.* On sent que de part et d'autre les hostilités pourraient n'être que suspendues.

Le président de la Chambre a cru devoir cependant, comme M. J. Ferry, de façon moins directe, protester contre toute idée de révision, en déclarant qu'il n'y avait à ses yeux qu'une république et que « *la république française ne ressemblerait jamais à aucune autre!* » Cette vérité, pareille à celles que la tradition attribue au bon M. de La Palisse, ne comportait pas de longs développements, aussi M. Gambetta a-t-il aussitôt passé à un autre sujet en annonçant qu'il poserait sa candidature dans un seul arrondissement et que cet arrondissement serait le vingtième. Il a ajouté que personne ne pouvait sérieusement le lui disputer. Mais, ce que M. Gambetta s'est bien gardé de divulguer pour expliquer sa noble assurance, c'est qu'il y aurait désormais un vingtième et un vingt-unième arrondissement, et qu'il avait pris soin de faire déposer par son fidèle ministre de l'intérieur, M. Constans, un projet lui taillant une circonscription spéciale dans sa circonscription primitive !

Nous verrons maintenant si les intransigeants accepteront aussi facilement qu'on le croit la discipline qu'on voudrait leur imposer. En somme, au point de vue de la politique générale, les discours de Belleville et d'Epinal n'ont qu'un intérêt relatif. Pas n'était besoin d'aller dans les Vosges pour nous servir ces lieux communs. Mais ce voyage n'est peut-être au fond qu'une bonne réclame électorale, en même temps qu'un sujet nouveau offert aux enlumineurs d'Epinal.

Les nouvelles qui nous arrivent du sud de l'Afrique sont peu rassurantes. On parle dans les différents organes de la province d'Oran du massacre de trois ou quatre cents Européens. Une dépêche de l'*Agence Havas* porte ce chiffre à six cents. Des correspondances adressées au *Moniteur de l'Algérie* disent qu'un fort détachement de hussards a été enlevé ; on n'a plus de ses nouvelles.

MARSEILLAIS ET ITALIENS

Un journal républicain de Marseille *le Petit Marseillais* publie l'article suivant à propos des faits qui viennent de se passer dans cette ville.

Si regrettables que soient les faits qui se sont passés à Marseille pendant les journées des 17 et 18 juin, il ne faut ni en exagérer l'importance ni fournir à la France et à l'étranger le droit d'en tirer des conclusions qu'ils ne comportent point. Mieux vaut rechercher l'enseignement qui en découle de ces faits et chercher à en faire notre profit pour l'avenir.

L'incident qui s'est produit vendredi soir, au cercle italien, au moment de la rentrée des troupes est des plus fâcheux ; mais, si inconvenants qu'aient été les auteurs de cette manifestation anti-française, ils ne méritaient pas que toute une ville fût en émoi, que toutes les autorités fussent sur pied, que toute la garnison passât la nuit sous les armes pour eux. D'un autre côté, l'indignation des Marseillais était fort légitime, mais elle aurait dû se traduire autrement ; elle aurait assurément produite d'une façon moins tumultueuse, si l'autorité eût aussitôt pris les mesures nécessaires, d'une part, pour donner satisfaction au sentiment public, d'autre part pour prévenir toutes les conséquences probables de l'explosion de ce sentiment.

On nous répondra bien, en effet, que puisque le cercle sur le balcon duquel s'était produit la manifestation inconvenante devait être fermé, mieux valait le fermer immédiatement que 24 heures après ; et, puisque l'écusson qui figurait à ce balcon et qui était l'objectif des colères de la foule, devait forcément disparaître, mieux eut valus charger aussitôt qui de droit du soin de l'enlever que de laisser deux conseillers municipaux exécuter eux-mêmes le vœu de la foule. De même, puisque l'on devait mettre la force armée sur pied, il eut encore été préférable de la mettre sur pied quelques heures plut tôt, ce qui aurait permis de ne pas laisser se former un attroupement de 15 à 20,000 personnes à l'intersection de la rue de la République et du port, et ce qui aurait rendu à cette partie de la ville, une heure après l'incident, sa physionomie habituelle.

En tous cas, un peu plus d'énergie, de prévoyance, d'initiative surtout, dès le début de l'incident, eût permis d'éviter au moins la journée du 18, qui ne fait pas précisément honneur à une grande cité comme Marseille ? Nous ne voulons pas rechercher à qui revenait vendredi l'initiative des premières mesures à prendre, nous voulons seulement constater qu'on ne les a pas prises tout à fait au moment opportun.

Cependant, tout ce qui est arrivé était facile à prévoir ; c'était tout aussi facile à prévoir que la manifestation dont M. Susini et Mme Paule Minck ont été les héros, et qui n'a été que grotesque, mais qui a failli prendre un caractère de gravité tout particulier ; or, ceux qui étaient chargés de prévenir cette manifestation ne paraissent en avoir connu l'importance que le lendemain par le récit des journaux.

Ce qui s'est passé à Marseille, dans ces deux cas et dans d'autres encore, tendrait à donner raison à ceux qui regrettent que la police ne soit pas tout entière dans la main du maire ; celui-ci en effet, dans une foule de circonstances, peut connaître mieux que qui que ce soit le sentiment public, il peut savoir à quel moment précis ce sentiment fera explosion et connaître dans quelle mesure il faut tolérer ou modérer cette explosion.

Le maire est, en effet, le représentant direct de la cité ; il connaît le tempérament de ses concitoyens, il sait ce qu'il faut faire et ne pas faire pour calmer ou pour exciter les passions de ceux-ci, il est en un mot, dans des conditions telles, que en un moment de crise ou de trouble, il saura mieux que tout autre fonctionnaire quelles mesures il convient de prendre.

En outre, les scènes odieuses qui se sont passées dans la journée de samedi, le caractère et l'objet même de ces scènes attestent une fois de plus que la police de Marseille est matériellement insuffisante. Notre population heureusement a fait preuve de beaucoup de bon sens, non-seulement en ne s'associant pas à cette espèce de *battue* aux Italiens, organisée par une bande de jeunes désœuvrés, mais en prenant parti pour le gibier contre les chasseurs, chaque fois qu'il a été possible. Supposons cependant, étant donné l'état d'effervescence des esprits, que l'on avait si imprudemment laissé naître, supposons que cette chasse eut pris de plus fortes proportions qu'aurait fait et qu'aurait pu faire la police ?

— La troupe, dira-t-on, serait intervenue ?

— D'abord, nous pensons que l'intervention de la troupe sur la voie publique doit avoir lieu le plus rarement possible ; en outre, la troupe peut bien rester sur pied 48 heures ou 3 jours pour rétablir l'ordre compromis dans la rue, mais elle ne peut toute l'année se charger de la police d'une ville : ce n'est pas plus à elle à intervenir dans les querelles de cabaret ou d'atelier, que ce n'est à elle à opérer l'arrestation des malfaiteurs ordinaires. Or, les scènes qui se sont produites il y a deux jours peuvent se reproduire demain ou, plus tard, elles peuvent être plus anodines ou plus graves, elles seront en tout cas la conséquence logique de la situation créée depuis quelques années à Marseille par la présence de 50,000 Italiens considérés, à tort ou à raison, par 300,000 Marseillais comme absorbant une forte part du travail local et comme maintenant constamment la baisse sur le taux des salaires.

Il faut donc qu'à Marseille la force de la police soit proportionnée non pas au chiffre total de 350,000 âmes, ou au chiffre disponible dans le budget municipal, mais il faut qu'elle soit proportionnée en quelque sorte à l'intensité de l'opposition de ces deux groupes, italiens et français. A cause de la composition spéciale de la population marseillaise, il est également du devoir de l'Etat d'intervenir dans la dépense qu'entraînerait l'entretien d'une police suffisante pour maintenir l'ordre.

Quant aux causes mêmes du conflit qui a éclaté le 17 juin, et dont le coup de sifflet du *club italien*, a été l'occasion, il est difficile de les supprimer. Marseille ne peut fermer ses portes aux étrangers d'aucune nation amie, et il est difficile de faire que ses hôtes ne jouissent pas des mêmes libertés que ses enfants.

La population marseillaise n'a donc qu'à se résigner à une situation intérieure qui est la conséquence de son admirable position topographique et qui est le plus éclatant témoignage de sa prospérité, de sa richesse, de son bien-être ; ce qui ne doit point empêcher les ouvriers marseillais, par une union bien entendue, par une fraternité et une solidarité réelles, de lutter contre le préjudice que porte dans chaque corps d'état l'immigration italienne. Mais leur résistance doit être toute pacifique, et ils doivent avant tout s'en remettre à leurs mandataires du soin de faire respecter leurs droits.

D'un autre côté, les autorités locales ont le devoir, tout en accordant à tous les étrangers résidant à Marseille la protection à laquelle ils ont droit, de leur rappeler énergiquement, chaque fois qu'ils seraient tentés de l'oublier, qu'ils sont nos hôtes et qu'ils nous doivent sinon quelque reconnaissance pour notre hospitalité, du moins le respect de nos personnes, de nos lois, de notre drapeau.

Nous voulons bien donner du travail à nos voisins, les nourrir, les soigner dans nos hôpitaux, leur accorder le bénéfice de nos institutions, mais nous leur demandons, le jour où ils ne peuvent plus dissimuler la haine ou le mépris qu'ils ont pour la France, de vouloir bien aller l'exhaler de l'autre côté de la frontière.

RIXES SANGLANTES

DANS LES RUES DE MARSEILLE

Entre Français et Italiens

Voici des détails complémentaires sur les troubles qui ont désolé dimanche dernier la ville de Marseille :

La journée du dimanche, qui avait joui pendant toute la matinée du calme le plus parfait, paraissait devoir s'écouler sans donner lieu à de douloureux événements. Il ne devait pas malheureusement en être ainsi. En effet, dès cinq heures du soir, des rixes commençaient à avoir lieu aux abords de la place Neuve, dans la rue de la Mûre, se bornant jusqu'à ce moment à des coups de poing.

Immédiatement, les sapeurs-pompiers, informés de ces événements, vinrent par ordre de la municipalité, occuper en armes la place Neuve et prêter main-forte aux gardiens de la paix.

A sept heures, la situation devenait de plus en plus tendue et les couteaux italiens commençaient à jouer. Déjà sur plusieurs points de la ville, de nombreux attroupements se formaient et plusieurs blessés étaient transportés dans nos diverses pharmacies.

Une bande de jeunes gens italiens circulaient dans la rue de la République et dans les rues avoisinantes avec un attitude provocante et se prenaient de querelle avec quelques jeunes Français. Une mêlée générale s'ensuivait bientôt et à l'apparition de la police on comptait déjà trois blessés dont deux peu grièvement. Le troisième, frappé d'un coup de stylet au flanc gauche, est un nommé Cerviu, marchand de vin, demeurant rue Saint-Gilles. Il a reçu les soins de M. le docteur Rouquette, à la pharmacie Roubaud, rue de la République.

Une autre rixe sanglante éclatait à peu près au même moment sur la place aux Huiles, et là encore deux Français étaient frappés de coups de couteau : l'un derrière le cou, heureusement sans grande gravité. Le second, frappé d'un coup au milieu du ventre, a été transporté à la pharmacie Lesbros, rue Sainte, où l'élève en pharmacie, M. Latil, a opéré le premier pansement. Le pauvre garçon, âgé d'environ 24 ans, est un nommé Bouteille. Les entrailles sortaient par la déchirure abdominale. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Dans les autres quartiers de la ville et sur divers points avaient lieu des scènes semblables. Les soldats qui avaient été laissés libres pendant la journée ont été immédiatement consignés à la disposition de l'autorité, et dans la soirée, par les soins du général d'Aubigny, des troupes ont été envoyées sur les points où les rixes étaient le plus à redouter.

M. le maire, M. Nicolas, adjoint, chargé du service de police municipale, se sont immédiatement rendus à l'Hôtel-de-Ville, ainsi que plusieurs autres adjoints et conseillers municipaux, pour se concerter et prendre les mesures d'ordre nécessitées par les événements déplorables qui venaient de se produire.

Au quartier des Catalans, une certaine agitation a régné aussi. D'une part, deux jeunes Français frappés de coups de couteau dans le cours de la soirée sont des habitants de ce quartier ; d'autre part, un groupe d'italiens se promenait sur la place du Quatre-Septembre, provoquant les paisibles consommateurs qui étaient assis devant les cafés. Fort heureusement, les consommateurs n'ont pas répondu. Néanmoins, la jeunesse du quartier s'est mise sur pied et s'est armée de tout ce qui a pu lui tomber sous la main, bâtons, couteaux, etc. L'émotion a été fort vive et durait encore à 10 heures, moment où nous écrivons ces lignes.

On nous a parlé, en outre, mais nous ne donnons ce renseignement que sous toutes réserves, d'un soldat qui aurait été blessé, rue du Fort, derrière la caserne Saint-Victor.

La mairie recevait, vers 9 heures et demie, la nouvelle que les quartiers excentriques de la Belle-de-Mai, St-Mauront et le Cannet, qui sont bondés d'Italiens, se trouvaient dans un violent état de surexcitation. La foule l'a appris aussitôt ; craignant que les Français, qui habitent ces quartiers, ne fussent massacrés, une bande de deux mille personnes environ est partie du centre de la ville, au chant de la *Marseillaise*, se rendant à la Belle-de-Mai pour protéger nos nationaux.

On signale aussi des scènes de sauvagerie entre Français et Italiens au quartier St Louis. On nous affirme que quatre ou cinq individus ont été littéralement assommés à coups de barre.

Le quartier des rues Sainte-Barbe, de l'Echelle, de la Couronne, du Gros-Canon commençaient vers six heures à être le théâtre de rixes sans bien grandes gravités, mais vers sept heures, la situation a pris un caractère des plus graves. Les Italiens, qui habitent ces quartiers, sont montés sur les toits des maisons et se servant de pierres et de débris de tuiles en guise de projectiles ont commencé à les jeter sur les passants inoffensifs.

La gendarmerie des Présentines, entendant le tumulte produit par ces scènes odieuses sortit de la caserne et fit évacuer la rue. Mais les gendarmes eux-mêmes furent assaillis à coups de tuiles et l'un d'entre eux fut blessé heureusement d'une façon légère. Deux jeunes gens d'une trentaine d'années, les frères Pagès, n'ont dû leur salut qu'à la proximité d'un cercle dont ils font partie et établi sur la place d'Aix.

Le commandant de gendarmerie, voyant que son personnel était insuffisant pour rétablir le bon ordre, fit prévenir les brigades casernées à la préfecture et au Prado, qui vinrent en toute hâte prêter main forte à leurs collègues des Présen-

---

FEUILLETON DU 22 JUIN

— 12 —

HISTOIRE DE Dix-huit Prétendus

PAR CAMILLE DEBANS

VI

— Eh bien ! mon bon ami, après les malheurs qui nous ont presque anéantis, je pense qu'il existe un sentiment qu'une femme ne poussera jamais assez loin, c'est celui du patriotisme. Comme elle ne peut porter les armes, il faut qu'elle soit en mesure de rendre plus forts et meilleurs ceux qui les portent. Pour mon compte, je suis bien décidée à n'épouser qu'un homme qui aura sur toutes choses des idées absolument semblables aux miennes, qui aura sacrifier tout, moi, s'il le faut, au devoir. Et je n'entends pas seulement par patriotisme le courage, l'héroïsme, mais aussi la vertu domestique, le respect et la soumission à la loi, la discipline civile, en un mot tout ce qui peut contribuer à agrandir, à fortifier, à ennoblir un peuple.

Si en France, aujourd'hui, toutes les jeunes filles étaient élevées dans ces idées si elles refusaient leur main et leur fortune à ceux qui n'auraient rien sacrifié au devoir et à la patrie, je vous assure, monsieur de Montaigre, qu'on rencontrerait plus d'hommes et moins de plaisantins.

Antoinette, en disant cela, s'était animée, et elle était réellement belle. Ses grands yeux jetaient des éclairs ; les lourdes tresses de ses cheveux blonds se balançaient à chaque mouvement de tête. M. de Montaigre la regarda en silence pendant quelques secondes et lui dit :

— Ma petite Toinette, vient m'embrasser.

Puis, au bout d'un instant, il prit le bras de la jeune fille, le passa sous le sien et :

— Tu viens de me causer, dit-il, un grand étonnement et une joie plus grande encore. Mademoiselle Antoinette de Nathus, vous êtes une femme dans l'acceptation la plus admirable du mot, et vous avez raison, il n'y a pas un seul de ces polissons qui soit digne que vous acceptiez son nom.

— Très-bien, mon ami ; mais laissons là les compliments et redescendons sur la terre. Comment me débarasser de tous mes futurs ?

— Ah ! voilà, mon enfant, qui ne sera pas facile. Ton père est un excellent homme. Malheureusement il est plus entêté qu'un mulet d'Aragon, et rien ne pourra le faire démordre de mener à bonne fin l'idée qu'il a trouvée si ingénieuse.

— Oui, et avec moi, mon père est quelquefois sévère.

— Peu importe, ma Toinette, résiste. Moi, je vais le chapitrer et saper les jolis prétendus par la base. J'espère que je réussirait. Malheurement, j'aurai à lutter.....

Oui, contre M. de Fontaulade qui est vraiment trop persévérant ; — contre le solennel président de Blossac, contre le colonel, contre tous les autres.

— Contre madame Saint-Aubin.

— Non, par exemple, ma tante est avec moi.

— Oh ! si madame Saint-Aubin est dans nos rangs, je me charge de la rendre utile. Mais rentrons au château, voici la cloche qui sonne le déjeuner.

VII

Ce même jour, il était environ quatre heures de l'après-midi ; on revenait d'une excursion aux ruines du château de Roc. Les dames dans leurs appartements changeaient de toilettes.

Les épouseurs de mademoiselle de Nathus, au grand complet, causaient sous le grand châtaignier, devisant, disant des riens ou pis encore.

Tout à coup, mademoiselle Antoinette dans une toilette exquise, se montra sur le perron, accompagnée de madame la Provenchère. Avec une lenteur pleine de grâce, elle descendit les huit degrès, et s'avançant vers le groupe de jeunes gens, elle alla droit à Roger :

— Monsieur de Cerduzan, dit-elle, voulez vous être assez bon pour m'offrir votre bras ?

Ce fut comme un coup de théâtre. Les prétendus, stupéfaits, se regardèrent. Le colonel de Kereden, qui se trouvait là par hasard, en failli être désarçonné, et madame la Provenchère pâlit affreusement. Personne n'ignorait avec quelle scrupuleuse attention mademoiselle de Nathus, jusqu'à ce jour, avait évité de dire un mot, de laisser échapper un geste qui pussent avoir une signification.

Aussi cette simple phrase fit-elle une véritable révolution.

Roger, un peu confus, s'avança ; et remerciant galamment la jeune fille de l'honneur inapréciable et inattendu qu'elle lui faisait, il offrit son bras. Antoinette le prit simplement, en laissant flotter sur ses lèvres un sourire de malicieuse satisfaction, puis avec une intention marquée elle s'éloigna de quelques pas, comme si elle eût eu quelque chose de mystérieux à dire au trop heureux Cerduzan.

Cette manœuvre n'était pas faite pour diminuer chez les prétendus une surprise qui prit en une minute les proportions de la consternation.

— Rien n'est plus clair, disait en grinçant des dents M. de Mathalin.

— Nous sommes joués, reprenait en sourdine le jeune Cossour.

— La coquette ! dit celui-ci.

— Et ce M. de Cerduzan, disait l'autre, quel hypocrite !

— Tout cela était peut-être déjà convenu depuis longtemps.

— Il n'a pas le sou, ce petit monsieur, dit assez haut Rouquez.

— Mais ce mariage n'est pas fait, insinua M. Amanieu.

— Bah ! et pourquoi donc ? demandèrent trois ou quatre voix en même temps.

— J'espère bien, reprit le banquier bordelais, que M. de Nathus aura l'esprit de ne pas consentir à une union aussi disproportionnée.

Et pendant que les propos venimeux allaient leur train, mademoiselle de Nathus, qui observait ses prétendus du coin de l'œil, avait l'air de s'amuser de tout son cœur. Seul, Roger ne savait que penser du bonheur qui lui était échu, et lorsque Antoinette leva les yeux vers lui en riant de la colère des rivaux, elle le trouva planté en point d'interrogation.

Cela la fit rire plus fort.

— Vous ne comprenez pas, monsieur de Cerduzan... dit-elle enfin.

— J'avoue, mademoiselle...

— Un mot éclaircira tout ce mystère ; j'ai appris ce matin que vous...

Antoinette s'arrêta en s'apercevant que ce qu'elle pensait était plus difficile à dire qu'elle ne l'avait cru. Cependant son hésitation dura peu.

— Je sais, monsieur, que vous vous êtes rangé dès le premier jour de votre arrivée parmi cette cathégorie de soupirants qu'on appelle des prétérits.

— Oh ! mademoiselle, qui vous a dit ?...

— Je le sais, cela doit suffire. Est ce vrai, monsieur de Cerduzan ?

Roger, fort embarrassé, gardait le silence.

— Mon Dieu ! dit Antoinette, il n'y a donc pas un seul homme assez modeste pour ne pas craindre de vexer une dame en lui avouant qu'il ne l'aime pas !

— Vous avez raison, mademoiselle, dit Roger, je serais un fat et un imbécile si je ne répondais franchement à votre question. Oui, cela est vrai.

— Vous ne m'aimez pas ?

— Non, mademoiselle.

— Oh ! quel bonheur ! Mais c'est bien sûr ?

— C'est on ne peut plus certain.

— Eh bien ! monsieur Cerduzan, l'aveu que vous venez de me faire me cause une joie plus grande cent fois que si vous m'aviez fait l'honneur de me dire le contraire, et je vous en remercie. Moi non plus, monsieur, je ne vous aime pas.

— Vous ne m'en voulez pas, mademoiselle, si je ne témoigne pas une joie aussi éclatante que la vôtre.

— Non, répondit Antoinette en souriant.

— Merci, à mon tour.

— Mais laissez-moi vous dire que c'est cette situation de complète et réciproque indifférence que je connais depuis quelques heures, qui m'a décidée à vous demander votre bras devant tout le monde, sûre que j'étais que vous n'en tireriez pas vanité...

— Et que ça ferait enrager les autres. Les deux jeunes gens éclatèrent de rire.

— Et enfin ? demanda Roger qui ne voyait pas encore pourquoi précisément d'était son bras qu'on avait pris.

(*A suivre*)